



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E92185

VALABLE JUSQU'AU

18/06/2026

ÉDITÉ LE

09/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/03/2010

Forme juridique : SAS

Capital : 70 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 521 427 633

Siret : 521 427 633 00024

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 211910700

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 147645576

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 147645576

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/05/2025

Raison sociale : ENERGIE NOUVELLE RENOUVELABLE SOLUTION

2 RUE LATECOERE
78125 GAZERAN

Téléphone : 01 76 78 36 73

Portable : 06 14 88 24 98

Fax :

Site Internet : <http://www.enrsol.fr>

E-mail : pierrick.gerard@enrsol.fr

Responsabilité légale :

GERARD PIERRICK PRÉSIDENT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/05/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	19/06/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	20/05/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	13/06/2023
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	09/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	21/04/2022
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	09/06/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	16/09/2025
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.